

Signature de convention entre Ciments du Maroc et le Jardin Zoologique de Rabat

Fidèle à sa politique sociétale en faveur de la sauvegarde du patrimoine naturelle et de l'éducation, Ciments du Maroc soutient pour la quatrième année consécutive le programme de conservation des espèces sauvages du Jardin Zoologique de Rabat.

En effet, a l'occasion du 2ème anniversaire du zoo, le jeudi 9 janvier 2014, une signature de convention a été organisée en présence de M. Mohamed Chaïbi, Président Directeur Général de Ciments du Maroc et de M. Abdeladim Lhafi, Haut-commissaire aux Eaux et Forêt et la Lutte Contre la Désertification /Président Directeur Général du Jardin Zoologique et d'autres sponsors, ayant contribué au soutien du programme de protection et de conservation des espèces animales sauvages, permettant ainsi de consolider la mise à niveau des plans de conservation de ces espèces et de favoriser leur acclimatation dans un milieu ex situ.

Aussi, au cours de cette même journée le Jardin zoologique a organisé sa première rencontre scientifique sous le thème « la conservation de la faune sauvage au Maroc » pour discuter des avancés en matière de recherche dans ce domaine.

A propos de Ciments du Maroc

Ciments du Maroc, filiale d'Italcementi Group, est le 2ème cimentier au Maroc et le premier opérateur dans le béton prêt à l'emploi et les granulats à travers sa filiale Betomar. Le dispositif industriel du ciment se constitue de 3 usines : Aït Baha (Agadir), Had Hrara (Safi) et M'Zoudia (Marrakech), un centre de broyage (Laâyoune) et un centre d'ensachage (Jorf Lasfar). La filiale Betomar dispose quant à elle de 4 carrières de granulats et de 26 centrales à béton implantées à travers les principales villes du pays.

996 salariés travaillent dans le groupe, répartis entre les deux activités Ciment et Matériaux.